

# Une start-up de télé-rééducation créée par deux Alsaciens

Lancée en 2017 par quatre amis, dont deux Alsaciens Clément Morel et Boris Lévêque, Axomove est une start-up qui développe des outils digitaux dans les domaines de la rééducation et de la prévention des douleurs physiques au travail.

Par **Jean-Michel CUENOT** - Hier à 20:59 - Temps de lecture : 2 min

| Vu 108 fois



Les quatre associés d'Axomove (de g. à d.) : Boris Lévêque, Clément Morel, Alexandre Morel, développeur et cousin de Clément, et Pierre-Yves Carlier, kiné, lors de la soirée des lauréats du réseau Entreprendre Nord, en janvier, à Lille. DR

Clément Morel et Boris Lévêque, originaires respectivement d'Aspach-le-Haut et Masevaux, avec deux de leurs amis – Alexandre Morel et Pierre-Yves Carlier –, ont lancé, en 2017, la start-up Axomove, dans le secteur de la santé numérique. Basée à Lille, elle est adossée à Eurasanté, pôle économique et scientifique d'envergure européenne de la filière santé. Cette structure accompagne des projets innovants du secteur.

Axomove développe des outils digitaux dans les domaines de la rééducation ainsi que de la prévention des douleurs physiques au travail. Elle s'adresse

aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers.

## **Une prise en charge à distance**

Un de ses produits phares est une application permettant aux kinésithérapeutes et autres professionnels de la rééducation (ostéopathes, podologues, médecins rééducateurs) de prendre en charge leurs patients à distance grâce à des outils de téléconsultation, par visioconférence, de prescriptions d'exercices vidéos et de suivi des patients.

Cette pratique est utilisée habituellement en complément des activités au cabinet. Mais la période actuelle de confinement oblige les praticiens à bousculer leurs habitudes de travail en ayant recours massivement à des solutions de soins à distance. L'accompagnement, les conseils et les exercices partagés grâce à l'application permettent aux patients confinés de poursuivre leur rééducation dans de bonnes conditions.

## **Gratuit en période de confinement**

Pour certains, comme les personnes opérées récemment d'une prothèse de genou, voire les victimes d'accident vasculaire cérébral (AVC), la continuité des soins est une absolue nécessité pour garantir une rémission totale.

Souhaitant participer à l'effort de guerre collectif, les fondateurs ont décidé d'offrir la gratuité de leur service, jusqu'au 30 avril, pour tous les professionnels de la rééducation. Pour cela il suffit de s'inscrire sur le site [www.axomove.com](http://www.axomove.com) pour avoir accès à l'application. Lors des deux premières semaines du confinement, le service a enregistré plus de 700 connexions.